Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260210-2026_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE

TRESBŒUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRESBŒUF

Séance du 30 Janvier 2026

Effectif légal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Absents représentés : 1
Nombre de votants : 15
Quorum réuni

Le trente janvier deux mille vingt-six,
Le conseil municipal de la commune de TRESBOEUF s'est réuni dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, sur convocation en date du vingt-six janvier deux mille vingt-quatre, adressée par Mme ROUX Laurence, Maire.

Sont présents : Mme BOISNARD Christine, Mme DUCLOS-BAREL Sandrine, M. DELEFOSSE Pierre, Mme HENNINOT Emmanuelle, Mme GUILLOT Patricia, M. HUREL David, Mme JOUAND Vanessa, Mme LOUIS Gwénola, M. NIMAL Gérald, M. Thierry HUCHET, Mme ROUX Laurence, M. ROBERT Michel, M. TOINEL Alain, M. VACHEROT Romain.

Pouvoirs : Absente représentée
Mme ROUILLE Océane par Mme BOISNARD Christine

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme BOISNARD Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).

Finances : RAR 2025– délibération - 2026-03

Mme Le Maire présente les dépenses et les recettes d'investissement engagées à la date du 31/12/2025 et qui ne sont pas mandatés le budget principal pour l'exercice 2025.

Ces sommes rattachées à l'exercice 2025 seront reprises au budget primitif 2026.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260210-2026_03-DE

BUDGET COMMUNAL - Etat des restes à réaliser 2025				
Dépenses :				
Article	203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	- €	Eguimos 3294€ + BDR 2988€
Article	203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	- €	Amiante -ADX 2186,76€
Article	203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	14 556,00 €	Apave Mission bureau de contrôle
Article	203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	5 148,00 €	Apave Mission SPS
Article	203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	3 720,00 €	Avenant APAVE du 5_12_2025
Article	203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	10 236,00 €	Etude Géotechnique- ECR
			33 660,00 €	
Article	212	Agencements et aménagement de terrains	2 964,00 €	Abattages arbres Moulin de Briand
Article	212	Agencements et aménagement de terrains	3 828,00 €	Croix du Calvaire - Orain
			6 792,00 €	
Article	2157	Materiel et outillage techniques	522,54 €	Petits matériels techniques
Article	2157	Materiel et outillage techniques	14 280,00 €	Broyeur accotement (à déduire reprise 4200€)
			14 802,54 €	
Article	2158	Autres installations, materiel et outillage techniques	309,25 €	Création thermostat programmable -Quark
Article	2158	Autres installations, materiel et outillage techniques	11 719,20 €	CTA Double Flux Médiathèque -Quark
			12 028,45 €	
Article	231	Immobilisations corporelles en cours	54 624,37 €	Guilloux (titulaire)
Article	231	Immobilisations corporelles en cours	21 101,28 €	Emenda (sous traitant)
Article	231	Immobilisations corporelles en cours	22 376,40 €	Novam (sous traitant)
			98 102,05 €	Maitrise œuvre ALSH
			165 385,04 €	
Recettes :				
Article	1321	Sub.Inv Etat et Etablisst Nationaux	21 660,00 €	DETR_City stade
Article	1321	Sub.Inv Etat et Etablisst Nationaux	36 101,00 €	Subvention ANS City Stade
Article	1322	Régions	80 000,00 €	Subvention Bien vivre partout (ALSH)
Article	1323	Département	5 362,50 €	Subv. Espélia
Article	13251	Sub. Non transf. GFP de rattachement	1 197,00 €	Fonds de concours BPLC_Porte sectorielle ST
Article	13251	Sub. Non transf. GFP de rattachement	8 714,00 €	Fonds de concours BPLC_Tvx voirie
Article	13251	Sub. Non transf. GFP de rattachement	16 500,00 €	Fonds de concours BPLC_Tvx Médiathèque
			169 534,50 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de reprendre dans le budget 2026 les restes à réaliser 2025.

Pour extrait conforme,

La Maire,

Laurence ROUX

La Secrétaire

Christine BOISNARD